

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT | Réalisation

SESSIONS : FORMATIONS - WEBINAIRES EN VISIO

Cette charte a pour objectif de poser un cadre clair, respectueux et sécurisant pour chacun(e), afin de garantir la qualité des accompagnements et des temps de transmission.

1/ CADRE GENERAL

Les accompagnements, formations et webinaires proposés s'inscrivent dans un cadre professionnel structuré, fondé sur :

- la responsabilité individuelle,
- le respect des engagements réciproques,
- la clarté organisationnelle.

Les conseils et accompagnements proposés ne se substituent en aucun cas à une prescription ou à un suivi médical.

2/ CONFIRMATION DE PRESENCE – SESSIONS ET WEBINAIRES EN VISIO

Pour toute session ou webinaire en visioconférence :

- Une confirmation de présence est demandée au plus tard 48h avant la date prévue.
- En l'absence de confirmation dans ce délai, aucun lien de connexion ne sera envoyé.
- La session est alors considérée comme non accessible pour la personne concernée.

Cette règle permet une organisation fluide et respectueuse du temps de chacun.

3/ ANNULATION ET RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

- Tout rendez-vous annulé moins de 48h à l'avance est dû.
- Les séances ne sont pas remboursables par aucune assurance.

4/ RESPONSABILITE ET ENGAGEMENT

Chaque participant·e est responsable :

- de la gestion de ses disponibilités,
- du respect des délais de confirmation,
- de sa présence effective aux sessions confirmées.

Le cadre posé ici vise à garantir un environnement d'apprentissage et d'accompagnement stable, juste et équitable pour l'ensemble du groupe.

5/ ACCEPTATION DU CADRE

La participation aux sessions, formations et webinaires implique l'acceptation pleine et entière de cette charte de fonctionnement.

Malika ZOUAOU

Réalisation.fr

✉ phyto@realization.fr

☎ 07 64 09 26 39